

**République Française**

**Commune de St Biez en Belin**

**Arrêté n° 1189**

**du 13/01/2023**

**INTERVENTIONS URGENTES  
RESEAU ASSAINISSEMENT  
RESEAU EAU POTABLE**

Le Maire de Saint Biez en Belin,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relatives aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1, L2213-2, L2215-21,

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R411.8.25 et L411.1 ,

Vu la demande formulée le 11/01/2023, par Mme Martine JOUSSE, Entreprise VEOLIA, Réseaux Le Mans-Le Lude, Activité eau, 9 rue des Frères ZAC de la Pointe 72190 Sargé les Le Mans ,

**Afin de réaliser des interventions en urgence sur le réseau assainissement et le réseau d'eau potable de la commune de Saint Biez en Belin,**

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique et du personnel de chantier, il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation,

**ARRETE**

**Article 1 :** L'entreprise VEOLIA, Réseaux Le Mans- Le Lude, est autorisée à réaliser des interventions urgentes sur le réseau assainissement et le réseau d'eau potable de la commune.

**Article 2 :** Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier pendant la durée des travaux.

**Article 3 :** Les panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place et entretenus par l'entreprise chargée des travaux. Elle sera responsable des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de cette signalisation qui devra être conforme aux dispositions en vigueur.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera affiché à chacune des extrémités de la route et sera affiché pour information aux usagers à la Mairie de St Biez en Belin.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera transmis à :

- Mr le Commandant de la brigade de Gendarmerie d'Ecommoy
- L'agence Technique Départementale du Pays Manceau, 5 rue Marie Joseph Jacquard Le Mans
- Mr le Maire de St Biez en Belin.

Qui sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté

Saint Biez en Belin,

Le 13/01/2023

Le Maire, Jean-Claude BIZERAY

